



36, rue de Bourgogne  
71000 MACON

# SAISON 2024

Bulletin d'adhésion  
Et de cotisation annuelle 2024  
(de janvier 2024 à décembre 2024)

Photo  
d'identité

**Obligatoire pour  
nouveaux  
adhérents**

Email : [contact@millepattesmacon.fr](mailto:contact@millepattesmacon.fr)

Site : <https://millepattesmacon.fr/>

NOM : .....

Adresse : .....

Prénom : .....

Code Postal : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Ville : .....

Téléphone : .....

@mail : .....

Inscription coureur : **35 €**

Renouvellement de cotisation

Nouvel adhérent

Inscription sympathisant : **10 €**

Cadre réservé à l'administration

Catégorie au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Numéro d'adhérent

## L'adhérent certifie :

Qu'il est en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'adhésion.

Qu'il s'engage à être bénévole sur 2 événements annuels organisés par les 1000 Pattes

Qu'il a pris connaissance de la charte de l'adhérent 1000 Pattes et qu'il en accepte les règles.

Date : ...../...../.....

Signature obligatoire :

L'adhérent s'engage à fournir un nouveau certificat lorsque le certificat arrive à échéance

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez-vous adresser au secrétariat.